

Premières tendances 2º trimestre 2012

Rechute du climat des affaires

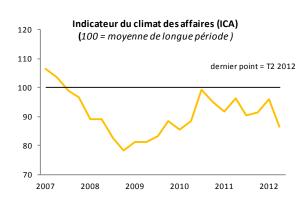
LE CLIMAT DES AFFAIRES

Après deux trimestres d'amélioration, l'indicateur du climat des affaires se dégrade au deuxième trimestre 2012 et se situe désormais très en dessous de sa moyenne de longue période.

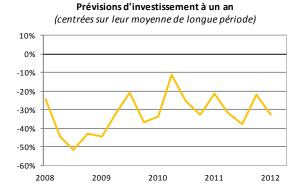
La quasi-totalité des soldes participe à ce repli. Si la baisse d'activité ne s'amplifie pas, les chefs d'entreprises font état d'une détérioration de tous les autres postes.

Ils sont surtout particulièrement pessimistes en ce qui concerne leurs prévisions pour le prochain trimestre.

Le manque de perspectives continue de freiner l'investissement pour lequel les prévisions à un an restent toujours très en retrait, les chefs d'entreprises ne réalisant que le minimum nécessaire, dans un contexte économique actuel très incertain.



Source : enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM

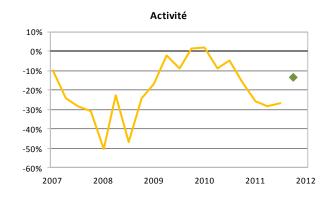


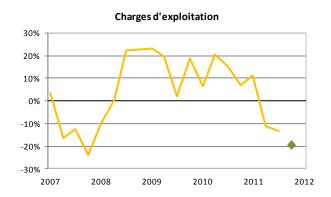
PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

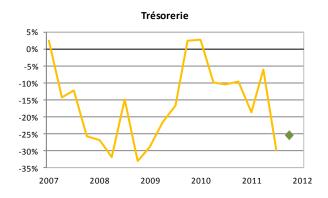
A l'optimisme relatif qui prévalait aux deux trimestres précédents, succède au deuxième trimestre un pessimisme généralisé. Si la détérioration de l'activité semble se stabiliser, l'emploi et la situation de trésorerie se dégradent sensiblement.

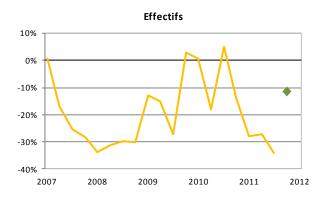
Pour le troisième trimestre, les entrepreneurs anticipent une activité toujours en repli. Leurs principaux sujets d'inquiétude sont la situation de l'emploi et de la trésorerie ainsi que l'évolution de leur activité.

SOLDES D'OPINION









Évolution Prévision

Soldes centrés sur leur moyenne de longue période

Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM - 2º trimestre 2012- Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans le bulletin de conjoncture trimestrielle à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur de climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprises interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur de climat des affaires se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note institut ica 012011.pdf.